

## **Trampoline Interprète ou humoriste 12 ans et moins**

C'est par la chanson ou l'humour que tu exprimes tes idées, tes valeurs et tes intérêts.

Tu as des choses à dire et tu rêves d'être entendu et reconnu dans tes talents d'interprète ou d'humoriste.

Tu adores apprendre, repousser tes limites et tu souhaiterais développer tes aptitudes en tant qu'interprète ou humoriste.

Le Tremplin, c'est le rendez-vous de la relève en chanson et en humour!  
C'est ta chance!

La programmation du festival t'amène à participer à un spectacle devant un large public.

En plus, l'événement offre aux participants des formations pour développer leurs compétences. C'est une chance en or d'être formé et accompagné par des professionnels du métier!

Inscris-toi avant le 18 février et profite du tarif préférentiel de 50 \$ au lieu de 65 \$!

**Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> mars 2022**

Tu as déjà participé au concours lors d'une précédente édition? Lis attentivement les règlements car la procédure d'inscription a changé ainsi que le format du concours.

# Trampoline-Chanson (12 ans et moins)

## **Comment s'inscrire et quels sont les règlements?**

C'est très important de bien lire les règlements pour comprendre le processus et les critères.

Pour t'inscrire dans cette catégorie, tu dois :

- respecter la limite d'âge de la catégorie au 1<sup>er</sup> mars 2022.
- enregistrer en format vidéo deux chansons. Si tu es choisi pour l'événement, ces deux mêmes chansons seront utilisées.
- fournir un enregistrement de la meilleure qualité possible et simple (ex. : bonne sonorité, pas de captation dans un endroit bruyant). C'est le seul outil qui servira à la sélection.
- présenter obligatoirement des chansons en français.
- présenter des chansons de tempo différent.
- présenter OBLIGATOIREMENT au moins une chanson rythmée (up tempo).
- t'accompagner seul ou à l'aide de trames sonores ou de musiciens dans tes vidéos.
- remplir le formulaire d'inscription et payer les frais exigés.

**Attention!** Tu ne peux pas :

- utiliser de trames sonores avec voix (back vocals).
- avoir des choristes dans ton enregistrement.
- faire des interprétations a cappella.
- te présenter dans une formule duo ou groupe, uniquement en solo.

## **Est-ce qu'il y a des frais d'inscription?**

Oui, les frais sont de 65 \$. Toutefois, inscris-toi avant le 18 février et profite du tarif préférentiel de 50 \$ au lieu de 65 \$. Mais n'oublie pas que la date limite pour t'inscrire est le 1<sup>er</sup> mars 2022.

## **Quels sont les critères d'évaluation?**

Ta voix : sa justesse, sa prononciation, son timbre et sa maîtrise

Ton interprétation : ta personnalité, ton originalité, ton émotion et ta compréhension du texte

Ton charisme : ton authenticité, ta présence, ta générosité et ton contact avec le public

Le répertoire : la qualité, la convenance, le sens du risque et l'originalité

Note que les juges tiendront aussi compte du choix de tes chansons en fonction de ton âge.

### **Quel est le matériel que je dois fournir et comment je le transmets à l'organisation?**

Tu souhaites tenter ta chance en tant que candidat?

Tu dois fournir à l'organisation le matériel suivant au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2022 :

- Les vidéos des deux chansons. N'oublie pas, si tu es choisi pour l'événement, ces deux mêmes chansons seront utilisées.
- Le texte de ces chansons. N'oublie pas de mentionner l'auteur et le compositeur des chansons.
- Une courte présentation écrite en incluant tes expériences artistiques.
- Une photo de toi qui sera utilisée dans nos communications publiques.

N'oublie pas de remplir le formulaire d'inscription et de payer les frais exigés. Assure-toi aussi de bien respecter les consignes de la section Comment s'inscrire.

Tu achemines le matériel exigé par l'entremise de notre site Internet au [www.festivalletremplin.com](http://www.festivalletremplin.com)

### **Comment se fait la sélection des candidats?**

La sélection des candidats qui participeront au spectacle se fera par un jury professionnel indépendant. Les vidéos que tu auras fournies leur seront envoyées. À la suite de cette étape, 4 candidats (chanteurs ou humoristes) seront sélectionnés pour participer au festival de la catégorie à laquelle tu t'es inscrit. Le festival a lieu en mai 2022.

### **Si je suis sélectionné, comment se déroule le concours?**

Si tu es retenu à la suite des délibérations des juges, tu participeras au festival. Le spectacle, pour les Trampolines-Chanson, aura lieu le **vendredi 20 mai 2022 à Dégelis**.

### **Important !**

Les artistes de cette catégorie ne sont pas en concours! Si tu es sélectionné par le jury suite à leurs délibérations, tu es automatiquement gagnant.

Si tu es retenu, tu devras :

- participer aux formations de groupe qui seront offertes virtuellement quelques semaines avant le festival.
- être présent à Dégelis du jeudi 19 mai au vendredi 20 mai 2022 inclusivement.
- participer aux formations individuelles qui seront offertes sur place ainsi qu'à la répétition générale du spectacle durant ces dates.
- participer au spectacle du vendredi 20 mai 2022.
- interpréter les 2 mêmes chansons que présentées par vidéos.
- être accompagné par l'orchestre du Tremplin lors du spectacle et, tu peux, s'il y a lieu, jouer d'un instrument ou t'accompagner seul pour ta prestation.
- participer au numéro d'ouverture de ce spectacle.
- respecter l'horaire de l'événement, des formations et des répétitions.
- autoriser la diffusion de ta prestation à la télévision, à la radio et sur Internet.

**Est-ce que je peux gagner des bourses ou des prix?**

Les participants de cette catégorie reçoivent automatiquement une bourse de 150 \$.

**Est-ce qu'il y a des frais supplémentaires?**

Lors de ton séjour à Dégelis, tes repas, tes déplacements et ton hébergement sont à tes frais.

**Tu as des questions?**

Communique au 1 877 334-3547, poste 4 ou 418 853-3233, poste 2 ou par courriel à [michelle@festivalletremlin.com](mailto:michelle@festivalletremlin.com)

**INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT!**

*- L'usage du masculin comprend le féminin.*